

CO ARACT

(Comité d'Orientation ARACT)

Pilotage

Anact, DIRECCTE Paca, ARS, Aract Paca

Composition

Le président du CO,
Les financeurs de l'Aract (DIRECCTE Paca, Anact, ARS),
Les membres du Conseil d'Administration de l'Aract (paritaire : 10 titulaires et 10 suppléants, avec une répartition égale entre organisation patronale et salariale/MEDEF, CPME, U2P, CFE-CGC, CFTC, CFDT, CGT, FO),
Le directeur de l'Aract Paca,
Les partenaires institutionnels et autres partenaires régionaux travaillant sur les thématiques des conditions de travail et emploi (CARSAT, CEREM, ORM, ORS, AGEFIPH, INSERM).

Périodicité

3 fois : février, juin et novembre

Contact

Nom : Yves-Michel NALBANDIAN

☎ : 04 42 90 30 20

@ : aract.paca@anact.fr

Objectifs

Suivre, échanger et conseiller sur les thématiques de travail, d'actions et de programmation de l'Aract Paca

Missions

Ce Comité a un rôle prospectif, consultatif, d'échange et de proposition en lien avec l'activité et la programmation d'activité de l'Aract Paca.

Il est à ce titre destinataire de tous documents nécessaires à la réalisation de ses missions.

Ses trois réunions annuelles auront pour thèmes :

- 1^{er} trimestre : examen des réalisations de l'année écoulée
- 2^{ème} trimestre : présentation d'une action thématique
- 4^{ème} trimestre : discussion des orientations de l'année suivante.

Chaque réunion fait l'objet d'un procès verbal établi par la structure opérationnelle, approuvé et signé par le Président du Comité d'Orientation.

Éléments de perspective